



**CONTRIBUTIONS PRÉVUES
DÉTERMINÉES AU NIVEAU
NATIONAL (INDC)**



Empowered lives.
Resilient nations.



La Côte d'Ivoire maintient son cap sur l'émergence en réduisant les Gaz à Effet de Serre

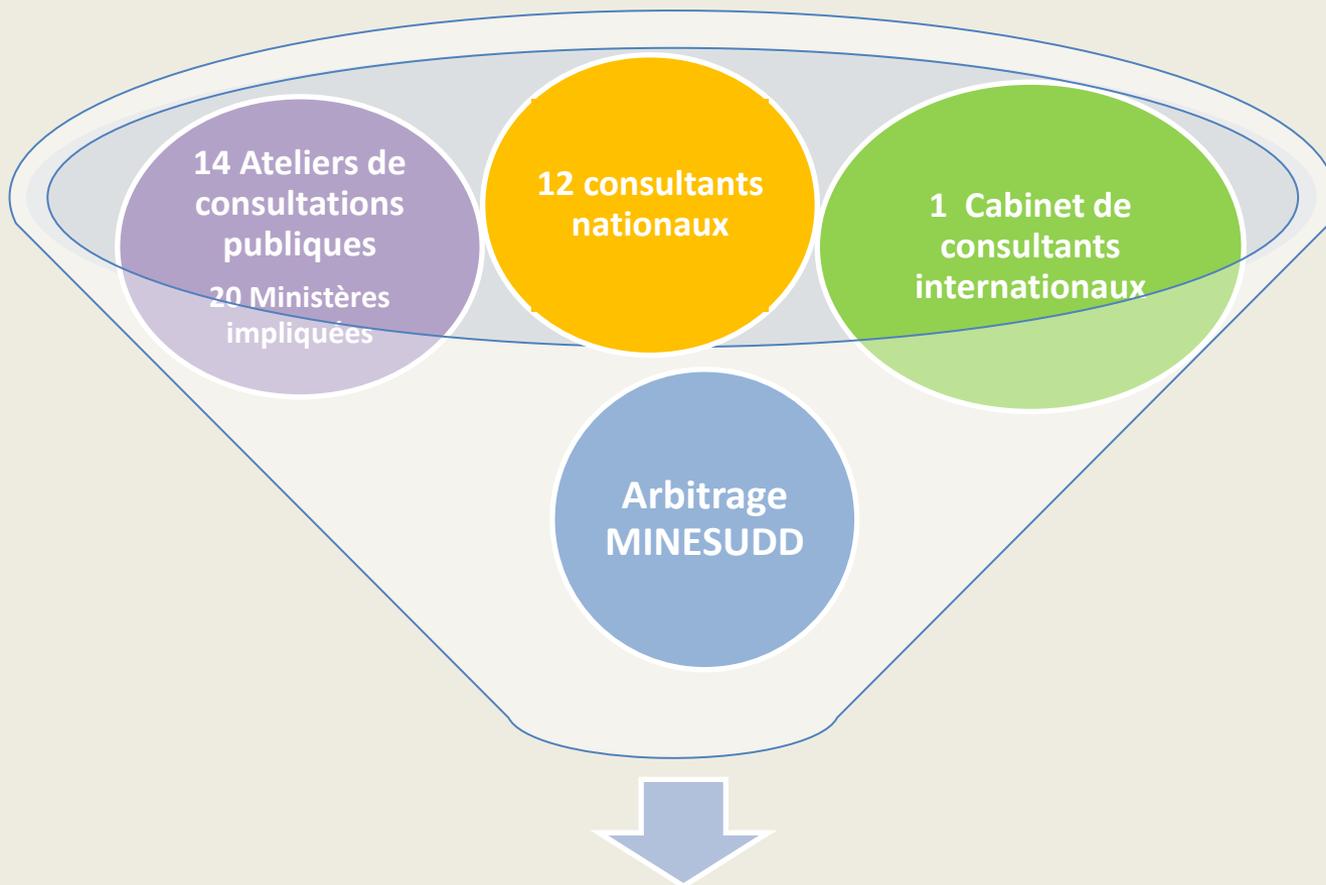
**PRÉPARATION DES CONTRIBUTIONS PRÉVUES
DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL (INDC)
POUR L'ACCORD GLOBAL POST 2020 SUR LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE**

PLAN

- I. RAPPEL DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DES INDC
- II. QUE RETENIR DES INDC DE LA CÔTE D'IVOIRE ?
- III. POURSUITE DU PROCESSUS DES INDC

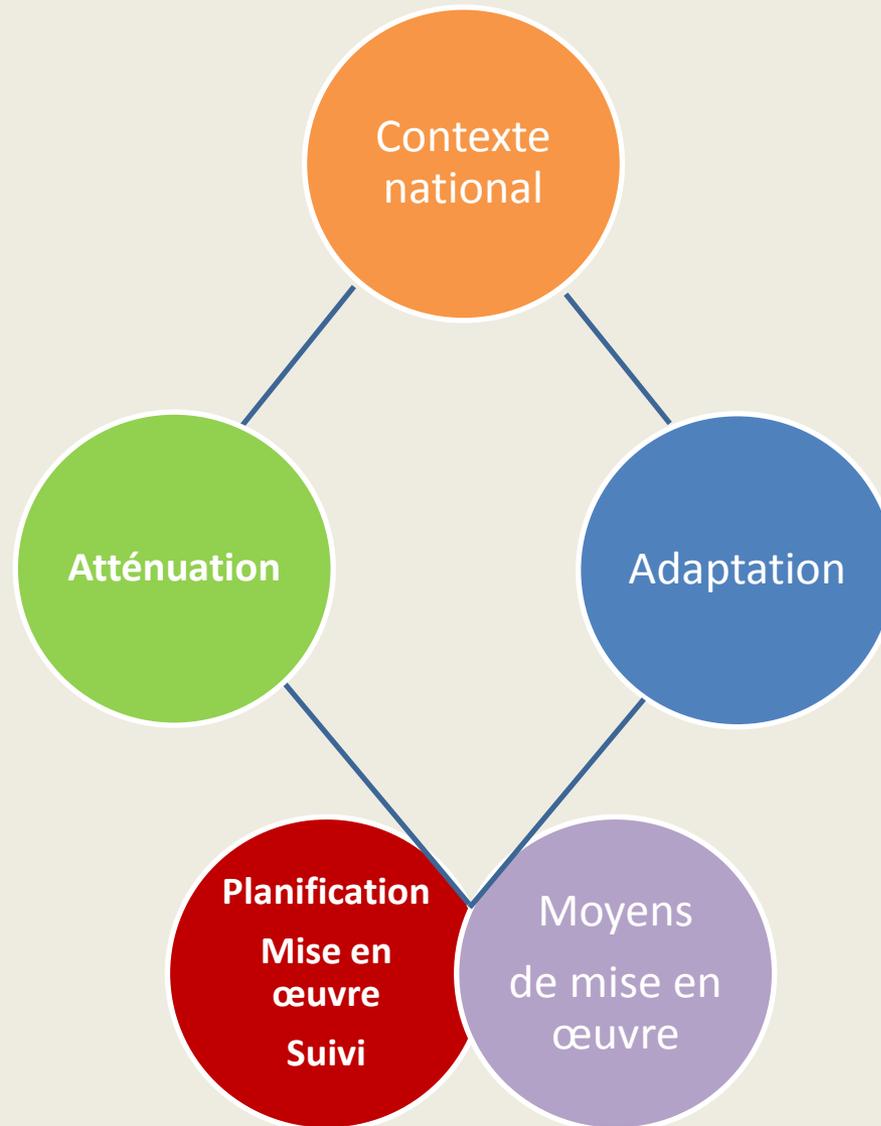
RAPPEL DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DES INDC

Processus inclusif et participatif des parties prenantes nationales



INDC de la Côte d'Ivoire

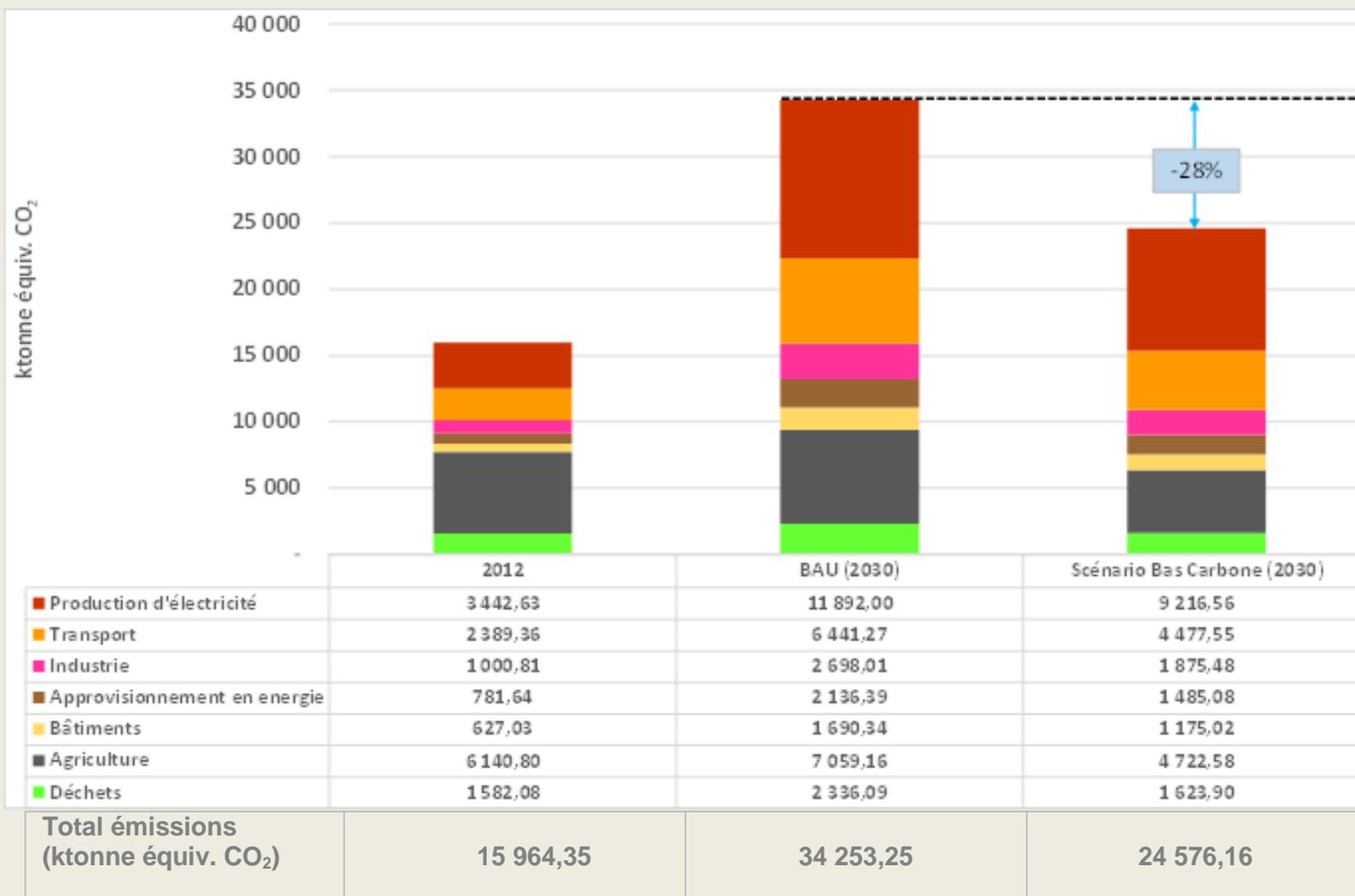
QUE RETENIR DES INDC DE LA CÔTE D'IVOIRE ? – CONTENU DU DOCUMENT



QUE RETENIR DES INDC DE LA CÔTE D'IVOIRE ? - ATTENUATION

1. **Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre en 2012** (année de base)
: Inventaire des émissions basé sur la Troisième Communication Nationale (TCN)
2. **Projection des émissions de gaz à effet de serre à 2030 (année cible)**
 - a. **Dans le cours normal des affaires ou Business As Usual (BAU)** :
scénario où aucune mesure d'atténuation des émissions n'est prise
 - b. **Développement sobre en carbone planifié par la Côte d'Ivoire** :
Scénario de contribution volontaire

QUE RETENIR DES INDC DE LA CÔTE D'IVOIRE ? - ATTENUATION



QUE RETENIR DES INDC DE LA CÔTE D'IVOIRE ? - ATTENUATION

Sous-secteurs	2012	BAU (2030)		Scénario bas carbone (2030)	
	Emissions (ktonne Equiv. CO ₂)	Emissions (ktonne Equiv. CO ₂)	Pourcentage de hausse par rapport à 2012	Emission (ktonne Equiv. CO ₂)	Pourcentage de baisse par rapport à BAU
Production d'électricité	3 442,63	11 892,00	52,93	9 216,56	-7,81
Transport	2 389,36	6 441,27	25,38	4 477,55	-5,73
Industrie	1 000,81	2 698,01	10,63	1 875,48	-2,40
Approvisionnement en énergie	781,64	2 136,39	8,49	1 485,08	-1,90
Bâtiments	627,03	1 690,34	6,66	1 175,02	-1,50
Agriculture	6 140,80	7 059,16	5,75	4 722,57	-6,82
Déchets	1 582,08	2 336,09	4,72	1 623,90	-2,08
Total	15 964,35	34 253,25	114,56	24 576,16	-28,25

1. **SECTEURS PRIORITAIRES EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE (2012)**
 - a) **Energie-Transport** : 8 241 kilotonnes équivalent CO₂ soit 51,6% des émissions totales de GES
 - b) **Agriculture** : 6 141 kilotonnes équivalent CO₂ soit 38,5% des émissions totales de GES
 - c) **Déchets** : 1 582 kilotonnes équivalent CO₂, soit 9,9% des émissions totales de GES
 - d) **Emissions totales de gaz à effet de serre** : **15 964 kilotonnes équivalent CO₂**

QUE RETENIR DES INDC DE LA CÔTE D'IVOIRE ? - ATTENUATION

ACTIONS D'ATTENUATION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (2016-2030)

1. Pour le secteur Energie-Transport :

- a. Transition énergétique
- b. Efficacité énergétique

2. Pour le secteur Agriculture :

- a. Intensification et mécanisation
- b. Maîtrise de la déforestation

3. Pour le Secteur Déchets :

- a. Valorisation des déchets (solides et liquides)

POTENTIEL D'ATTENUATION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (2030)

Ambition de réduction : -28%

QUE RETENIR DES INDC DE LA CÔTE D'IVOIRE ? - ADAPTATION

- **11 secteurs vulnérables :** agriculture et élevage, utilisation des terres, forêts, ressources en eau, énergie, zones côtières, pêche, infrastructures (habitats), transport, santé publique et genre

Impacts et vulnérabilité

Actions à planifier pour un développement résilient au climat

- Maîtrise et gestion des ressources en eau
- Aménagement des cours d'eau
- Amélioration des productions agricoles
- Aménagement et protection de la zone côtière

Obstacles, lacunes et besoins pour réussir les actions d'adaptation

Pertes et dommages

- **Renforcement des capacités humaines, institutionnelles, techniques, financières et le transfert des technologies**

- Pertes en vies humaines
- Pertes dues à l'érosion côtière
- Pertes des productions agricoles
- Pertes en infrastructures

QUE RETENIR DES INDC DE LA CÔTE D'IVOIRE ? - PROCESSUS DE PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'INDC

Cadre institutionnel

- Création d'un Comité Interministériel des changements climatiques présidé par la Primature
- Création d'un Secrétariat du Comité Interministériel des changements climatiques ancré au MINESUDD

Opérationnalisation des INDC

- Articulation PND-INDC
- Etudes complémentaires après soumission des INDC (inventaires des gaz à effet de serre, potentiel en énergies de sources renouvelables, etc.)

Suivi et évaluation des INDC

- Elaboration d'indicateurs de suivi (émissions des gaz à effet de serre, vulnérabilité, adaptation, intensification agricole)
- Suivi des dépenses liées au changement climatique

Communication et Actualisation/Révision des INDC

- Communication dès la fin de la COP21
- Mise à jour des INDC par le Secrétariat du Comité Interministériel des changements climatiques (par exemple après la COP21 et tous les 5 ans)

MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Financement

- Finance privée
- Mécanismes de marché
- Budget national
- Partenaires techniques et financiers

Renforcement des capacités des décideurs et des acteurs

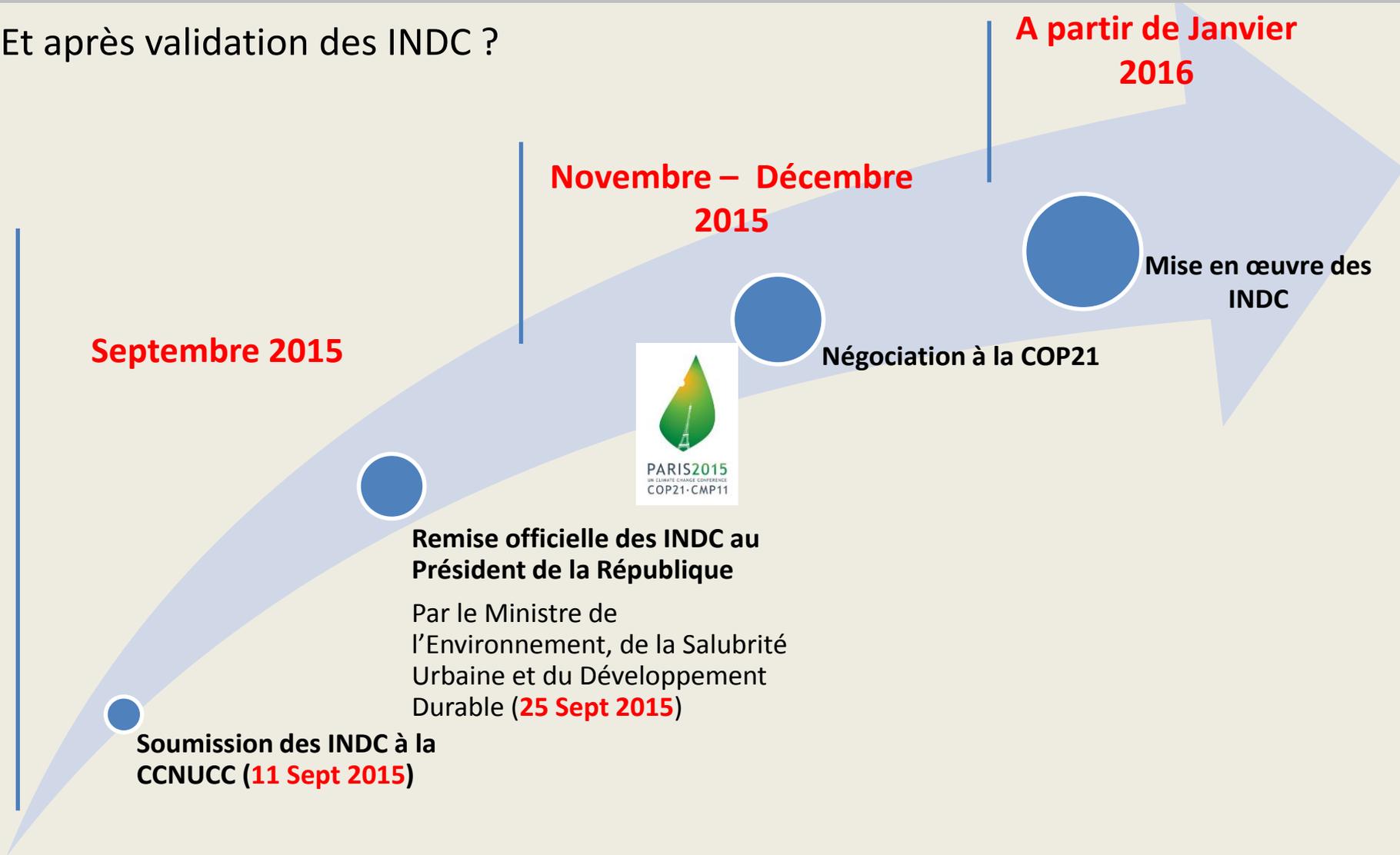
- Pour l'atténuation
- Pour l'adaptation

Transfert et développement de technologies – R & D

- Technologies bas carbone
- Optimisation des procédés de production

POURSUITE DU PROCESSUS DES INDC

... Et après validation des INDC ?



002

JE VOUS REMERCIE !